Envoyé en préfecture le 12/11/2021
Reçu en préfecture le 12/11/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211109-CP_20211109_016-DE

Communauté D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE
EUSKAL HIRIGUNE Elkargoa

Publié le 12/11/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2021

OJ N° 016 - Développement économique.
Règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises. Attribution d'une subvention à la SARL Oronos pour la diversification de son activité.

Date de la convocation : 3 novembre 2021
Nombre de conseillers en exercice : 73
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ALDANA-DOUAT Eneko ; ALLEMAN Olivier ; ALZURI Emmanuel ; ARAMENDI Philippe ; AROSTEGUY Maider ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre (jusqu'à l'OJ N°14) ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno (jusqu'à l'OJ N°13) ; CARRIQUE Renée ; CASCINO Maud ; CHASSERIAUD Patrick ; CHAZOUILLERES Edouard ; CURUTCHARRY Antton ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; DEQUEKER Valérie ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ELISSALDE Philippe ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; ETCHEVERRY Pello ; ETXELEKU Peio ; FONTAINE Arnaud ; GASTAMBIDE Arño ; GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IHIDOY Sébastien ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; IRIGOYEN Jean-François ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACOSTE Xavier ; LASSERRE Marie ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MASSONDO Charles ; MIALOCQ Marie-Josée ; MILLET-BARBÉ Christian ; NADAUD Anne-Marie ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; OLIVE Claude ; PARGADE Isabelle ; QUIHILLALT Pierre ; ROQUES Marie-Josée ; SAMANOS Laurence ; SANSBERRO Thierry ; UGALDE Yves (jusqu'à l'OJ N°4).

ABSENTS OU EXCUSES :
BACH Fabrice-Sébastien ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; FOURNIER Jean-Louis ; LACASSAGNE Alain ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LAUQUÉ Christine ; NARBAIS-JAUREGUY Eric ; SERVAIS Florence.

PROCURATIONS :
BURRE-CASSOU Marie-Pierre à BOUR Alexandra (à compter de l'OJ N°15) ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile à CHAZOUILLERES Edouard ; FOURNIER Jean-Louis à LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACASSAGNE Alain à ETCHEGARAY Jean-René (à compter de l'OJ N°13) ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre à OLIVE Claude ; LAUQUÉ Christine à ERREMUNDEGUY Joseba (à compter de l'OJ N°5).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

Envoyé en préfecture le 12/11/2021
Reçu en préfecture le 12/11/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211109-CP_20211109_016-DE

OJ N° 016 - Développement économique.
Règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises. Attribution d'une subvention à la SARL Oronos pour la diversification de son activité.

Rapporteur : Madame Sylvie DURRUTY

Mes chers collègues,

La Communauté d'Agglomération Pays Basque soutient le développement des entreprises, notamment au travers du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises, dont le règlement a été adopté en Conseil communautaire du 3 novembre 2018, puis amendé à deux reprises les 22 février 2020 et 10 avril 2021.
Les trois volets concernés par ce dispositif sont : l'économie productive (production et service à la production), la transformation agroalimentaire sur l'ensemble du territoire Pays Basque et l'hébergement de tourisme en Pays Basque intérieur.
Au titre du volet Economie productive, la Communauté d'Agglomération se propose de soutenir le projet de développement de la SARL Oronos.

L'entreprise
La SARL Oronos, entreprise de proximité depuis quatre générations, comprend deux activités :

- d'une part, un commerce de proximité alimentaire en centre-ville à Saint-Etienne-de-Baïgorry ;
- d'autre part, l'exploitation d'une activité de distribution de fioul, gazole non routier et de granulés de bois.

L'entreprise compte, à ce jour, quatre personnes (Monsieur et Madame Oronos et deux salariés) et réalise un chiffre d'affaires de 1,56 M €.
En réponse à la nécessaire transition énergétique et à la demande croissante d'énergie verte, Madame Oronos a décidé de développer une nouvelle activité de production de bois bûche.
Cette production sera commercialisée et distribuée, à domicile, en palettes filmées.
Afin de développer cette nouvelle activité, l'entreprise souhaite investir dans la construction d'un bâtiment pour la production, le stockage et le séchage de bois bûche.
Dans une logique d'économie circulaire, un partenariat avec un forestier local a été établi, afin de disposer d'essences locales non valorisées par les acteurs de la seconde transformation du bois.
Une réflexion est également en cours pour la valorisation des copeaux de bois que génèrera l'activité de découpe.

Le projet
Le projet d'atelier de production permettra de lancer cette diversification d'activités.
Le bâtiment de 287 m^2 sera construit sur un foncier économique, propriété de la société Oronos, situé sur la commune de Saint-Etienne-de-Baïgorry (chemin rural de la Boisellerie).
La SARL sera propriétaire et exploitante du bâtiment.

Le plan de financement
Le projet d'investissement immobilier s'élève à 140 896 € et est porté par la SARL Oronos.
Ce nouvel atelier sera équipé par un ensemble d'outils productifs.

Envoyé en préfecture le 12/11/2021
Reçu en préfecture le 12/11/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211109-CP_20211109_016-DE

BESOINS			RESSOURCES	
Type	Non éligibles	Eligibles		
Construction bâtiment		104 258.60 €	Communauté d'Agglomération Pays Basque (10% de l'assiette éligible)	**11 989.74 €**
VRD	20 998.61 €	15 638 .79 €	Département 64 (10% de l'assiette éligible)	11 989.74 €
			Emprunt	116 916.52 €
TOTAL ASSIETTE ELIGIBLE	119 897.39 €			
TOTAL PROJET IMMOBILIER	140 896.00 €		TOTAL PROJET IMMOBILIER	140 896.00 €

Vu le règlement d'intervention en matière d'aides à l'immobilier d'entreprises adopté par le Conseil communautaire le 3 novembre 2018, amendé les 22 février 2020 et 10 avril 2021 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Prendre toutes décisions relatives à l'attribution des aides économiques en direction des entreprises (aides à l'immobilier d'entreprises, aides à l'investissement, aides à l'innovation, avances remboursables...) » ;

Le Conseil permanent est invité à :

- attribuer à la SARL Oronos une aide à l'immobilier de 11 989,74 € pour la diversification de son activité sur la commune de Saint-Etienne-de-Baïgorry ;
- approuver les termes de la convention d'aide correspondante ci-annexée, et autoriser Monsieur le Président ou son représentant à la signer.

Les crédits nécessaires sont inscrits dans le cadre de l'Autorisation de Programme n°202131 « Aide à l'immobilier d'entreprises ECO – 2021 ».

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour : 65
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 3 (GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; MILLET BARBE Christian)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé électroniquement par : Remi Bochard
Date de signature : 12/11/2021
Qualité : Directeur général des services